

A.S.A DE NANTEUIL  
Mairie  
24320 NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 01 mars 2023 à 10h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	4
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de NANTEUIL s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Samuel BOUSSEAU

GREGOIRE Pierre est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_1**

**Objet :** Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr GREGOIRE Pierre après s'être fait présenter :

- \* le Budget Primitif,
- \* le détail des mandats délivrés,
- \* les bordereaux de titres de recette,
- \* le Compte Administratif.

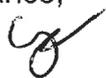
Considérant que Mr BOUSSEAU Samuel, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 3 Voix contre : 0 Voix], décide :

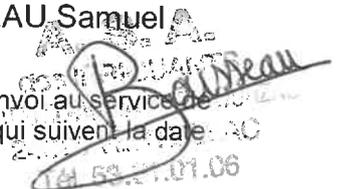
D'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
GREGOIRE Pierre



Le Président,  
BOUSSEAU Samuel



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 01/03/23.....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
<b>MR BOUSSEAU SAMUEL</b> Le Cheylard 24320 BOUTEILLES-ST- SÉBASTIEN	Président		
<b>MR BOUSSEAU DENIS</b> LA FAUCHERIE 24320 NANTEUIL-AURIAC- DE-BOURZAC	Vice Président		
<b>EARL DE LAVALLADE</b> LAVALLADE 16320 VAUX LAVALETTE	Membre		
<b>MR GENDRON Antoine</b> gresignac 24320 LA CHAPELLE-GRÉSIGNAC	Membre		
<b>MR GREGOIRE PIERRE</b> La Cote 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE- BOURZAC	Membre		
<b>MR Indivision FLOUR Denis Notaire</b> MAIRIE DE FAHIGNON 10 Rue du Boulivent 16190 MONTMOREAU	Membre		

A.S.A DE NANTEUIL  
Mairie  
24320 NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 01 mars 2023 à 10h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	4
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de NANTEUIL s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Samuel BOUSSEAU

GREGOIRE Pierre est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_2**

**Objet : Affectation du résultat de l'exercice**

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de BOUSSEAU Samuel, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2022 et avoir constaté :

- le résultat de fonctionnement à affecter :
  - \* résultat de l'exercice : 2 031.94 €
  - \* résultat antérieur : 43 105.53 €
  - \* TOTAL A AFFECTER : 45 137.47 €
- le besoin de financement de la section d'investissement :
  - \* solde d'exécution cumulé : - 1 943.69 €
  - \* solde des restes à réaliser : 0€
  - \* Total du BESOIN DE FINANCEMENT : 1 943.69 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- \* couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 1 943.69 €
- \* affectation complémentaire en "réserves" : .....€
- \* reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2023 : 43 193.78 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
GREGOIRE Pierre



Le Président,  
BOUSSEAU Samuel



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : .....01/03/23.....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
<b>MR BOUSSEAU SAMUEL</b> Le Cheylard 24320 BOUTEILLES-ST- SÉBASTIEN	Président		
<b>MR BOUSSEAU DENIS</b> LA FAUCHERIE 24320 NANTEUIL-AURIAC- DE-BOURZAC	Vice Président		
<b>EARL DE LAVALLADE</b> LAVALLADE 16320 VAUX LAVALETTE	Membre		
<b>MR GENDRON Antoine</b> gresignac 24320 LA CHAPELLE-GRÉSIGNAC	Membre		
<b>MR GREGOIRE PIERRE</b> La Cote 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE- BOURZAC	Membre		
<b>MR Indivision FLOUR Denis Notaire</b> 10 Rue du Boulivent 16190 MONTMOREAU	Membre		

A.S.A DE NANTEUIL  
Mairie  
24320 NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 01 mars 2023 à 10h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	4
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de NANTEUIL s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Samuel BOUSSEAU

GREGOIRE Pierre est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_3**

**Objet :** Approbation du compte de gestion du receveur

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Samuel BOUSSEAU Président, après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même exercice.

CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

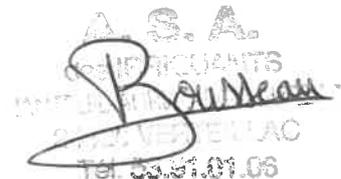
Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice 2022 au Receveur de l'Association.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
GREGOIRE Pierre



Le Président,  
BOUSSEAU Samuel



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 01/03/23

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
<b>MR BOUSSEAU SAMUEL</b> Le Cheylard 24320 BOUTEILLES-ST- SÉBASTIEN	Président		
<b>MR BOUSSEAU DENIS</b> LA FAUCHERIE 24320 NANTEUIL-AURIAC- DE-BOURZAC	Vice Président		
<b>EARL DE LAVALLADE</b> LAVALLADE 16320 VAUX LAVALETTE	Membre		
<b>MR GENDRON Antoine</b> gresignac 24320 LA CHAPELLE-GRÉSIGNAC	Membre		
<b>MR GREGOIRE PIERRE</b> La Cote 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE- BOURZAC	Membre		
<b>MR Indivision FLOUR Denis Notaire</b> MAIRIE DE FAULCON 10 Rue du Boulivent 16190 MONTMOREAU	Membre		

A.S.A DE NANTEUIL  
Mairie  
24320 NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 01 mars 2023 à 10h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	4
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de NANTEUIL s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Samuel BOUSSEAU

GREGOIRE Pierre est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_4**

**Objet :** Vote du Budget Primitif 2023

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUSSEAU Samuel, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2023,

Le président demande aux membres du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel.

Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes est justifié,

Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le budget primitif 2023

D'AUTORISER le président, en tant que de besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virements de crédit qui s'avèreraient nécessaires.

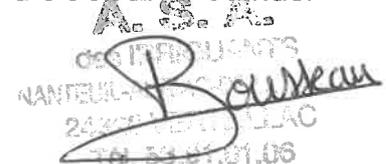
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
GREGOIRE Pierre



Le Président,  
BOUSSEAU Samuel



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : ..01/03/23.....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
<b>MR BOUSSEAU SAMUEL</b> Le Cheylard 24320 BOUTEILLES-ST- SÉBASTIEN	Président		
<b>MR BOUSSEAU DENIS</b> LA FAUCHERIE 24320 NANTEUIL-AURIAC- DE-BOURZAC	Vice Président		
<b>EARL DE LAVALLADE</b> LAVALLADE 16320 VAUX LAVALETTE	Membre		
<b>MR GENDRON Antoine</b> gresignac 24320 LA CHAPELLE-GRÉSIGNAC	Membre		
<b>MR GREGOIRE PIERRE</b> La Cote 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE- BOURZAC	Membre		
<b>MR Indivision FLOUR Denis Notaire</b> Ma. Bureau FLOUR DENIS 10 Rue du Boulivent 16190 MONTMOREAU	Membre		

A.S.A DE NANTEUIL  
Mairie  
24320 NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 01 mars 2023 à 10h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	4
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de NANTEUIL s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Samuel BOUSSEAU

GREGOIRE Pierre est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_5**

**Objet** : Approbation du contrat de service avec l'ADHA24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUSSEAU Samuel Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2023.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA24

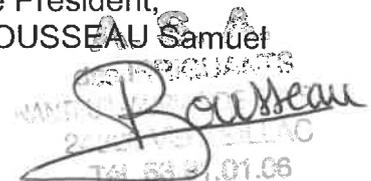
De DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA24 et au contrat de service 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
GREGOIRE Pierre



Le Président,  
BOUSSEAU Samuel



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 01/03/23

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
<b>MR BOUSSEAU SAMUEL</b> Le Cheylard 24320 BOUTEILLES-ST- SÉBASTIEN	Président		
<b>MR BOUSSEAU DENIS</b> LA FAUCHERIE 24320 NANTEUIL-AURIAC- DE-BOURZAC	Vice Président		
<b>EARL DE LAVALLADE</b> LAVALLADE 16320 VAUX LAVALETTE	Membre		
<b>MR GENDRON Antoine</b> gresignac 24320 LA CHAPELLE-GRÉSIGNAC	Membre		
<b>MR GREGOIRE PIERRE</b> La Cote 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE- BOURZAC	Membre		
<b>MR Indivision FLOUR Denis Notaire</b> MAIRIE - FAIT CON 10 Rue du Boulivent 16190 MONTMOREAU	Membre		

A.S.A DE NANTEUIL  
Mairie  
24320 NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 01 mars 2023 à 10h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	4
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de NANTEUIL s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Samuel BOUSSEAU

GREGOIRE Pierre est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_6**

**Objet :** Approbation de la tarification 2023

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr SAMUEL BOUSSEAU Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2022 avec l'analyse des coûts de revient des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2023 :

- charges fixes : 100,00 € / souscription appel en avril
- consommation : 0,15 € / m<sup>3</sup> appel en novembre

Au regard de la trésorerie, et de l'augmentation des coûts de l'énergie, Monsieur le président propose qu'une relève intermédiaire soit réalisée pour réaliser une facturation courant du mois de septembre.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre 0], décide :

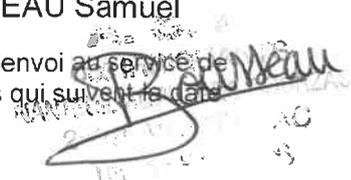
- D'APPROUVER cette tarification pour l'année 2023
- D'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.
- D'APPROUVER la relève intermédiaire.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
GREGOIRE Pierre



Le Président,  
BOUSSEAU Samuel



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 01/03/23.....

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
<b>MR BOUSSEAU SAMUEL</b> Le Cheylard 24320 BOUTEILLES-ST- SÉBASTIEN	Président		
<b>MR BOUSSEAU DENIS</b> LA FAUCHERIE 24320 NANTEUIL-AURIAC- DE-BOURZAC	Vice Président		
<b>EARL DE LAVALLADE</b> LAVALLADE 16320 VAUX LAVALETTE	Membre		
<b>MR GENDRON Antoine</b> grésignac 24320 LA CHAPELLE-GRÉSIGNAC	Membre		
<b>MR GREGOIRE PIERRE</b> La Cote 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE- BOURZAC	Membre		
<b>MR Indivision FLOUR Denis Notaire</b> M. DENIS FLOUR 10 Rue du Boulivent 16190 MONTMOREAU	Membre		

A.S.A DE NANTEUIL  
Mairie  
24320 NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 01 mars 2023 à 10h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	4
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de NANTEUIL s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Samuel BOUSSEAU

GREGOIRE Pierre est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_7**

**Objet :** Approbation de la liste des souscriptions

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUSSEAU Samuel Président, se fait présenter la liste des souscriptions permettant d'établir le Rôle annuel, ainsi que les demandes de modifications reçues.

L'indivision FLOUR a changé de notaire. Lorsque ce dernier sera connu l'adresse de facturation sera modifiée.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre : 0], décide d'approuver la liste des souscriptions suivante :

USAGERS		PROPRIETAIRES		Modules
EARL	GREGOIRE	BLANCHARD	PATRICIA	5
GENDRON	Antoine	PICHON	PASCAL	5
EARL	DE LAVALLADE	GENDRON	PATRICE	15
EARL	DE LAVALLADE	LABORDE	MARIE-ANNE	0
EARL	GREGOIRE	GREGOIRE	PIERRE	15
GENDRON	Antoine	DEMOURES	LUC	0
EARL	GREGOIRE	BROUSSE	DANIEL	0
EARL	GREGOIRE	BROUSSE	CLAIRE	0
GENDRON	Antoine	BOUSSEAU	DENIS	15
GAEC	DU CHEYLARD	MALLORANT	GERARD	25
GAEC	DU CHEYLARD	BOUSSEAU	JEAN LUC	15
EARL	GREGOIRE	BOUSSEAU	PASCAL	12.5
GENDRON	Antoine	BOUSSEAU	PASCAL	2.5
GAEC	DU CHEYLARD	VRILLAUD	VIVIANE	15
GAEC	DU CHEYLARD	MALLORANT	Christine	0

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE NANTEUIL  
Mairie  
24320 NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 01 mars 2023 à 10h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	4
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de NANTEUIL s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Samuel BOUSSEAU

GREGOIRE Pierre est élu secrétaire de séance.

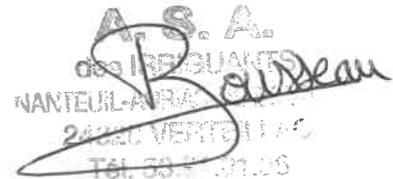
USAGERS		PROPRIETAIRES		Modules
GAEC	DU CHEYLARD	BLANLEUIL	MARIE-JOSETTE	0
GAEC	DU CHEYLARD	CORNEILLE	MONIQUE	5
GAEC	DU CHEYLARD	SIMONET	Christophe	0
Indivision FLOUR Denis	Notaire Me Philippe FAULCON	Indivision FLOUR Denis	Notaire Me Philippe FAULCON	15

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
GREGOIRE Pierre



Le Président,  
BOUSSEAU Samuel



Liste d'émargement du syndicat

Date : 01/03/23.....

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
<b>MR BOUSSEAU SAMUEL</b> Le Cheylard 24320 BOUTEILLES-ST- SÉBASTIEN	Président		
<b>MR BOUSSEAU DENIS</b> LA FAUCHERIE 24320 NANTEUIL-AURIAC- DE-BOURZAC	Vice Président		
<b>EARL DE LAVALLADE</b> LAVALLADE 16320 VAUX LAVALETTE	Membre		
<b>MR GENDRON Antoine</b> gresignac 24320 LA CHAPELLE-GRÉSIGNAC	Membre		
<b>MR GREGOIRE PIERRE</b> La Cote 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE- BOURZAC	Membre		
<b>MR Indivision FLOUR Denis Notaire</b> MAIRIE - FAIT CON 10 Rue du Boulivent 16190 MONTMOREAU	Membre		

A.S.A DE NANTEUIL  
Mairie  
24320 NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 01 mars 2023 à 10h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	4
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'A.S.A de NANTEUIL s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Samuel BOUSSEAU

GREGOIRE Pierre est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023\_S\_8**

**Objet : plan du réseau**

Madame DUSSAUD présente aux membres du Conseil syndical les plans du réseau détenus par l'ADHA 24, sur la plateforme ISIGEO.

Il apparaît qu'il manque le réseau ainsi que la station des Broussettes. Madame DUSSAUD propose d'envoyer un plan au président afin que ces derniers soient mis à jour.

Une fois que cela sera réalisé, par les membres de l'asa de Nanteuil, Mme Dussaud remettra à jour la zone d'emprise sur la plateforme ineris.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 Voix contre 0], décide :

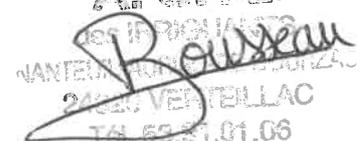
- De valider la remise à jour de la zone tampon sur le site Ineris réseaux et canalisations

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
GREGOIRE Pierre

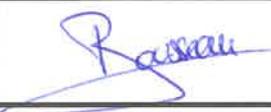


Le Président,  
BOUSSEAU Samuel



NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC  
24320 VERTAILLAC  
Tél. 59.31.01.06

~~Le Cheylard 24320 BOUTEILLES SAINT SEBASTIEN~~Liste d'émargement du syndicatDate : 01/03/23

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
<b>MR BOUSSEAU SAMUEL</b> Le Cheylard 24320 BOUTEILLES-ST- SÉBASTIEN	Président		
<b>MR BOUSSEAU DENIS</b> LA FAUCHERIE 24320 NANTEUIL-AURIAC- DE-BOURZAC	Vice Président		
<b>EARL DE LAVALLADE</b> LAVALLADE 16320 VAUX LAVALETTE	Membre		
<b>MR GENDRON Antoine</b> gresignac 24320 LA CHAPELLE-GRÉSIGNAC	Membre		
<b>MR GREGOIRE PIERRE</b> La Cote 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE- BOURZAC	Membre		
<b>MR Indivision FLOUR Denis Notaire</b> 10 Rue du Boulivent 16190 MONTMOREAU	Membre		